



## **Droit, sciences politiques et gestion**

### **Administrateur bancaire mutualiste**

#### **Pré-requis obligatoires**

Pour participer à cette formation, il y a deux pré-requis :

- être élu du groupe CM Alliance Fédérale.
- être sélectionné sur dossier par une commission composée de membres représentant chacun des partenaires, avec entretien préalable si nécessaire.

#### **Code ROME**

- C1401 - Gestion en banque et assurance

#### **Modalités pédagogiques**

Le Diplôme d'Université d'Administrateur Bancaire Mutualiste est composé de quatre unités d'enseignement, dont deux sont dispensées par l'Université et deux sont dispensées par le Crédit Mutuel.

#### **Contact**

Melanie Renaerd : [m.renaerd@unistra.fr](mailto:m.renaerd@unistra.fr)

Langue du parcours	Français		
ECTS	ECTS		
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 37h	CI : 0h	CM : 48h
Formation initiale	Non		
Formation continue	Oui		
Apprentissage	Non		
Contrat de professionnalisation	Non		

## Administrateur bancaire mutualiste

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1: Administration de l'entreprise bancaire		24 h					
UE2: Administration juridique et prudentielle de la banque		24 h					
UE3: Administration stratégique mutualiste		24 h					
UE4: Gestion de projet : soutenance d'un projet devant un jury mixte composé d'un représentant de l'Université et d'un représentant du Crédit Mutuel		13 h					